



29 mars 2023

(23-2216)

Page: 1/2

**Conseil des aspects des droits de propriété  
intellectuelle qui touchent au commerce**

Original: anglais

**NOTIFICATION DES LOIS ET RÉGLEMENTATIONS AU TITRE  
DE L'ARTICLE 63:2 DE L'ACCORD SUR LES ADPIC**

IRLANDE: ORDONNANCE DE 2000 RELATIVE AU DROIT D'AUTEUR ET AUX DROITS CONNEXES  
(ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT) (S.I. N° 410 DE 2000)

<b>Membre présentant la notification</b>	<b>IRLANDE</b>
--	----------------

**Précisions sur le texte juridique notifié**

<b>Intitulé</b>	Ordonnance de 2000 relative au droit d'auteur et aux droits connexes (établissements d'enseignement) (S.I. n° 410 de 2000)
<b>Objet</b>	Droit d'auteur et droits connexes
<b>Nature de la notification</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Principales lois ou réglementations consacrées à la propriété intellectuelle <input type="checkbox"/> Autres lois ou réglementations
<b>Lien vers le texte juridique*</b>	<a href="https://ip-documents.info/2023/IP/IRL/23_8440_00_e.pdf">https://ip-documents.info/2023/IP/IRL/23_8440_00_e.pdf</a>
<b>Situation de la notification</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Première notification <input type="checkbox"/> Modification ou révision du texte juridique notifié <input type="checkbox"/> Remplacement ou consolidation du (des) texte(s) juridique(s) notifié(s)
<b>Références des notifications précédentes</b>	Sans objet
<b>Brève description du texte juridique notifié</b>	
L'ordonnance notifiée définit quels établissements d'enseignement sont visés aux fins de la Loi de 2000 sur le droit d'auteur et les droits connexes (n° 28 de 2000).	
<b>Langue(s) du texte juridique notifié</b>	Anglais
<b>Entrée en vigueur</b>	1 <sup>er</sup> janvier 2001; l'instrument a été signé par le Ministre d'État au département des entreprises, du commerce et de l'emploi le 12 décembre 2000 et précise que le texte législatif entrera en vigueur le 1 <sup>er</sup> janvier 2001.
<b>Autre date</b>	Adoption: 12 décembre 2000

---

**Précisions sur la notification**

<b>Date de présentation de la notification</b>	24 mars 2023
<b>Autres renseignements</b>	L'instrument notifié met en œuvre des éléments de la Loi de 2000 sur le droit d'auteur et les droits connexes (Loi n° 28 de 2000). Voir <a href="#">IP/N/1/IRL/C/3</a> .
<b>Organisme ou autorité responsable</b>	<i>Intellectual Property Unit</i> (Unité de la propriété intellectuelle) <i>Department of Enterprise, Trade &amp; Employment</i> (Département des entreprises, du commerce et de l'emploi)  Courrier électronique: <a href="mailto:trademarks@enterprise.gov.ie">trademarks@enterprise.gov.ie</a>

---

\* Des liens sont fournis vers les textes des lois et des règlements notifiés au titre de l'Accord sur les ADPIC sous la forme utilisée par le Membre concerné; le Secrétariat de l'OMC ne valide pas leur contenu ni ne le révisé.